Interdiction du culte public jusqu'au 2 juin ? des évêques refusent de capituler

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le *29 avril 2020*

Source [Le Salon Beige] Mgr Rougé, évêque de Nanterre, dénonce le tropisme anticlérical et anticatholique au sein du gouvernement.

Mgr Le Gall, archevêque de Toulouse :

Ma crainte pour l'avenir est simple. Devant le caractère inacceptable de cette attente sacramentelle qui n'en finit pas pour les fidèles, des célébrations clandestines vont se mettre en place ! Le résultat sera pire finalement. Les pouvoirs publics vont essayer de les interdire, mais on passera outre en certains lieux. Il aurait mieux valu autoriser le culte public progressivement et calmement, en nombre limité, comme nous l'avions proposé au gouvernement. Nous n'avons pas été entendus. Cette interdiction prolongée du culte va entamer gravement notre confiance en ceux qui nous dirigent. »

L'évêque de Grenoble propose que dans les départements peu impactés par le virus, ce qui est le cas de l'Isère, « *des prêtres puissent avoir la possibilité de célébrer la messe à domicile* ».

Mgr Aumônier, évêque de Versailles :

Je me donne quelques jours pour réfléchir aux mesures à prendre dans les Yvelines et faire face, avec vigueur et créativité, au nouveau contexte ainsi créé.